

Le parlement britannique remet en cause les raisons de la guerre en Libye de Sarkozy

PAR FABRICE ARFI

ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016



Nicolas Sarkozy et David Cameron (en second plan), à Benghazi, en Libye. © Reuters

C'est peut-être l'histoire d'un grand mensonge d'État. Le parlement britannique a publié, mercredi 14 septembre, un rapport cinglant sur l'intervention militaire en Libye, dont la France fut le principal moteur en 2011. Quelle était la véritable motivation de Sarkozy ?

La guerre en Libye va-t-elle devenir pour la France ce que celle d'Irak fut pour les États-Unis : *a big lie*, un grand mensonge ? La question a pris, mercredi 14 septembre, une dimension officielle avec la publication en Angleterre d'un **rapport cinglant** de la commission des affaires étrangères du parlement britannique sur l'intervention militaire en Libye, dont la France fut le principal moteur en 2011.

Fondé sur de très nombreux documents et auditions, le rapport est accablant. Outre-Manche, il met sous pression l'ancien premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron, accusé d'avoir suivi aveuglément l'engouement va-t-en-guerre de Nicolas Sarkozy. Manifestement embarrassé par le fantôme libyen,

Cameron n'avait même pas pris la peine de répondre à la demande d'audition des députés, prétextant un emploi du temps trop chargé.



Nicolas Sarkozy et David Cameron (en second plan), à Benghazi, en Libye. © Reuters

Principal enseignement du rapport des représentants de Westminster : l'intervention militaire pour faire tomber le régime du dictateur Mouammar Kadhafi « fut fondée sur des postulats erronés ». En un mot, l'enquête parlementaire juge que la menace d'un massacre de populations civiles par Kadhafi dans la ville de Benghazi en février et mars 2011, argument n° 1 martelé par la France, l'Angleterre puis les États-Unis pour justifier la guerre, a été « surévaluée ». Cette perspective d'exactions contre des civils ne s'est en réalité appuyée sur aucun élément tangible, selon les parlementaires britanniques.

Au terme de son investigation, la commission des affaires étrangères est ainsi arrivée à la conclusion que la coalition à l'origine de la guerre n'a pas « vérifié la menace réelle pour les civils ».

Elle souligne aussi l'incapacité des mêmes pays, au premier rang desquels la France, à « identifier les éléments extrémistes dans la rébellion ». Plus de cinq ans après la guerre, le résultat est, de fait, consternant : la Libye n'a plus d'État digne de ce nom, le pays est en miettes et, dans certaines de ses régions, il est devenu pour l'organisation de l'État islamique un repaire de djihadistes, dont certains figuraient dans les rangs des rebelles anti-Kadhafi. Un fiasco.

Inévitablement, le rapport britannique cite à de nombreuses reprises le nom de Nicolas Sarkozy, dont la précipitation guerrière à faire tomber Kadhafi fut d'abord regardée comme une marque d'énergie contre la dictature libyenne. Elle pose aujourd'hui, pourtant, de lourdes questions. Reprenant des informations confidentielles livrées par un conseiller d'Hillary

Clinton, alors secrétaire d'État américaine, le rapport du parlement britannique égrène la liste des vraies raisons qui auraient poussé Sarkozy à faire la guerre :

- « *Le souhait d'obtenir une plus grande part de la production de pétrole libyenne* »
- « *Accroître l'influence française en Afrique du Nord* »
- « *Permettre aux armées françaises de réaffirmer leur position dans le monde* »
- « *Répondre aux projets de Kadhafi de supplanter la France en Afrique francophone* »
- « *Améliorer sa situation politique en France* »

« *Quatre de ces cinq facteurs correspondaient à l'intérêt de la France. Le cinquième représentait l'intérêt politique personnel du président Sarkozy* », notent, amers, les députés anglais.

En dehors de tous ces paramètres, il est impossible de lire l'histoire de ce grand fiasco militaire en Libye sans prendre en compte les soupçons de corruption du clan sarkozyste par le régime Kadhafi qui, en France, se retrouvent désormais au cœur d'une instruction judiciaire potentiellement explosive pour l'ancien président et/ou ses proches. Comme **Mediapart** l'a déjà documenté, Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi ont entretenu entre 2005 et 2011 des relations compromettantes sur le plan politique, diplomatique et – c'est ce que la justice anticorruption tente d'établir pénalement – financier.

L'ancien ministre et n° 2 de l'Élysée Claude Guéant, fidèle parmi les fidèles de Nicolas Sarkozy, est déjà mis en examen dans ce dossier au sujet d'un versement suspect de 500 000 euros. Il a fait croire dans un premier temps que les fonds provenaient de la vente de tableaux, défense battue en brèche par les juges qui ont remonté **la piste de l'argent** jusqu'à un banquier établi en Suisse et administrateur des comptes de l'ancien directeur de cabinet de Mouammar Kadhafi. Convoqués récemment par le juge Serge Tournaire pour s'expliquer, les deux intéressés, ainsi qu'un homme d'affaires proche de Sarkozy, Alexandre Djouhri, ne se sont pas présentés au tribunal, comme l'a révélé **Le Monde**.

Mediapart avait également rendu public un document officiel libyen évoquant un accord de financement de la campagne de 2007 de Sarkozy à hauteur de 50 millions d'euros. Un « *faux grossier* », selon l'ancien chef de l'État français. Mais après plusieurs années d'enquête et de nombreuses expertises techniques qui ont confirmé l'authenticité du document, la justice a délivré **un non-lieu** en faveur de Mediapart, visé par une plainte pour « *faux* » de Sarkozy (qui a fait appel de la décision).

En France, toujours pas de commission



En 2007, la lune de miel. © Reuters

La question qui se pose donc aujourd'hui est de savoir si l'argent a un lien direct avec le sang. Si les secrets financiers liant les sarkozystes à Kadhafi ont pu être l'une des raisons de l'empressement de la France à vouloir faire tomber à tout prix Kadhafi, à qui elle avait pourtant déroulé le tapis rouge en décembre 2007. En résumé, Sarkozy a-t-il mené une guerre privée, une guerre de blanchiment ? Le parlement britannique, évidemment, n'a pas les moyens de répondre à cette question.

Sans que cela n'apporte de réponse définitive, l'étude de la chronologie de l'engagement militaire français en Libye n'est toutefois pas inutile.

Reprenons.

Les premières grandes manifestations contre Kadhafi ont débuté en février 2011.

L'intermédiaire et marchand d'armes proche de la Sarkozie, Ziad Takieddine, se rend à Tripoli le 5 mars 2011, accompagné d'un journaliste du *Journal du dimanche* pour une interview de Kadhafi. De retour à l'aéroport du Bourget, près de Paris, des douaniers accueillent Takieddine à la descente de son jet privé.

Dans une mallette, ils découvrent 1,5 million d'euros en liquide. À quoi cet argent était-il destiné ? Personne ne le sait vraiment.

Cinq jours plus tard, le 10 mars, Mouammar Kadhafi affirme via l'agence officielle libyenne Lana : « *Un grave secret va entraîner la chute de Sarkozy, voire son jugement en lien avec le financement de sa campagne électorale.* »

Le 15, le dictateur en dit un peu plus à une journaliste du *Figaro* venue l'interviewer : « *Mon cher ami Sarkozy a un désordre mental... C'est moi qui l'ai fait arriver au pouvoir. Nous lui avons donné le financement nécessaire pour qu'il puisse gagner l'élection [...]. Il est venu me voir, dans cette tente. Il nous a demandé un montant, on lui a donné le montant. Pour nous, en tant que Libyens, si le président de la République française gagne les élections grâce à nos fonds, c'est vraiment un gain.* »

Le lendemain, le 16 mars, le fils du "Guide" libyen, Saïf al-Islam Kadhafi, se fera encore plus menaçant devant les caméras de la chaîne Euronews : « *Il faut que Sarkozy rende l'argent qu'il a accepté de la Libye pour financer sa campagne électorale.* »

Un jour plus tard, le 17 mars, Nicolas Sarkozy obtient du Conseil de sécurité de l'ONU une résolution ouvrant la voie à une intervention militaire en Libye. Une semaine plus tôt, l'Union africaine avait pourtant obtenu une feuille de route permettant une solution diplomatique sans effusion de sang. De toute évidence, Nicolas Sarkozy n'en voulait pas.

Alors que la résolution des Nations unies ne prévoyait que l'établissement d'une *no fly zone* en Libye, plusieurs articles de presse (du *Canard enchaîné*

notamment) et des indiscretions multiples dans le monde du renseignement ont depuis montré que la France avait envoyé des agents spéciaux au sol. En violation, donc, de l'engagement international. Pourquoi ?

Dans un entretien au magazine *Society* en mars 2015, l'ancien premier ministre français, François Fillon, avait confié une saisissante anecdote au sujet des conditions de la guerre en Libye : « *Je me souviens d'une discussion très violente avec Poutine. "Je ne vous croirai plus jamais", disait-il. "Vous m'avez trompé une fois, c'est terminé". – "C'est faux, on s'est contenté de bombarder des colonnes de chars..." – "Vous avez tué Kadhafi !" – "Mais ce n'est pas nous qui avons tué Kadhafi".* »

Fillon ajoute : « *Bref, il m'a fait toute une démonstration : les avions français qui bloquent la colonne de Kadhafi, les forces spéciales sur le terrain... Même si ce n'est pas nous qui avons appuyé sur la gâchette, l'honnêteté m'oblige à dire que ses arguments n'étaient pas tous fallacieux.* »

En France, contrairement à ce qui se passe en Angleterre, aucune commission d'enquête parlementaire n'a été lancée sur la guerre en Libye. Un député socialiste, Nicolas Bays, vice-président de la commission de la défense, avait pourtant tenté le coup et saisi, le 26 novembre 2014, le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone. « *Au regard de l'implication nette de la France dans la chute du régime libyen [...], il est légitime de s'interroger sur la nature des relations entre la République française et le régime de Mouammar Kadhafi sur la période 2007-2011* », pouvait-on lire dans sa missive, finalement restée lettre morte.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.